

**M. Cloutier:** Il s'agit d'un programme à multiples aspects. Il y a au Budget principal pour l'année prochaine un montant—et si j'ai bonne mémoire—de \$2 millions pour des services de consultation. Ce montant comprend des subventions aux sociétés pour les aider à obtenir les services de spécialistes afin de réorganiser leur entreprise. Mais ce crédit ne prévoira pas de montants fixes, sénateur Benidickson, parce que le taux d'intérêt exigé de l'emprunteur comprendra une prime d'assurance destinée à absorber toutes pertes qui pourraient être subies dans l'application de ce programme.

**Le sénateur Benidickson:** Il s'agit donc ici d'un dollar...

**M. Cloutier:** Oui, la seule raison de l'inclure ici, c'est qu'on ne peut prévoir de crédit au budget de moins de \$1.

Et pour que le gouvernement puisse entreprendre ce programme et fournir cette assurance—ce programme de prêts garantis—ces prêts seront consentis par les banques et la garantie représente l'appui du gouvernement.

**Le président:** En d'autres termes, le gouvernement cherche ici à obtenir l'autorité de faire une certaine chose.

**Le sénateur Everett:** Vous dites que ces prêts sont consentis par les banques, mais il est dit aussi qu'on ne peut obtenir de financement suffisant à des conditions raisonnables, et je parle ici du taux d'intérêt, ce qui indiquerait que le gouvernement aurait à intervenir comme dans le cas d'une Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles afin d'abaisser le taux d'intérêt.

**M. Cloutier:** Il vous faudra être indulgent à mon égard parce que je ne connais pas le montant des taux d'intérêt. Disons que le taux d'intérêt normal d'un prêt serait de 6 p. 100.

**Le sénateur Benidickson:** Ce serait plus que cela; ce serait 7 p. 100.

**M. Cloutier:** La prime serait alors 1 p. 100 en plus.

**Le sénateur Benidickson:** La prime d'assurance?

**M. Cloutier:** Oui.

**Le sénateur Everett:** Le taux bancaire le plus élevé est de 7 p. 100 et il est très possible que les prêteurs demanderaient 1 p. 100 additionnel.

**M. Cloutier:** Ce qu'on veut dire c'est que sans assurance la banque ne voudrait rien avoir à faire avec le prêt, tandis qu'avec l'assurance la banque consentirait probablement le prêt à son taux d'intérêt le plus élevé plus  $\frac{1}{2}$  de 1 p. 100 ou 1 p. 100.

**Le sénateur Everett:** Le gouvernement ne subventionne-t-il pas le taux d'intérêt?

**Le sénateur MacKenzie:** Je crois que c'est le contraire qui se produit dans certains cas et que le taux payé à la banque dans cette sorte de rapport est moindre que le taux maximum.

**Le sénateur Everett:** Je crois que cela est vrai dans le cas d'un prêt agricole. Mais je doute que dans ce cas ce soit inférieur au taux maximum.

**Le sénateur MacKenzie:** Cela se fait en certaines occasions mais cela se fait dans les deux sens.

**Le sénateur Benidickson:** Je ne crois pas que nous devrions approuver ce chiffre d'un misérable dollar.

**Le président:** On n'a pas demandé au Comité d'approuver quoi que ce soit ce matin, sénateur Benidickson. Il s'agit d'une réunion qui cherche à obtenir des renseignements. Nous n'approuvons rien ce matin. Le but de la réunion est d'obtenir quelque explication et quelques renseignements afin que lorsque la Chambre sera saisie de la question nous puissions en traiter plus efficacement.

**Le sénateur Benidickson:** Pour ma propre gouverne, je vois ici un crédit de \$1. Je me suis renseigné sur cela et j'ai cru que c'était une affaire assez grave d'essayer d'indemniser, à certaines conditions, des industries qui ont dû se réadapter par suite des négociations tarifaires du «Kennedy Round». Quand il s'agit de dollars je n'aime pas qu'on m'induisse en erreur. En ma qualité de membre du Parlement, je veux bien savoir ce qui est finalement en cause. Or vous mentionnez l'assurance; croyez-vous en bonne conscience que l'assurance—que les paiements que feront ces industries à qui l'on consentira une forme d'aide s'équilibreront et qu'elles n'auront qu'un dollar de perte.

**M. Cloutier:** Si je comprends bien, sénateur Benidickson, l'arrangement consiste en ce que la prime d'assurance qui est versée en sus du taux d'intérêt des banques sera déposée dans un fonds et qu'on tiendra compte des mauvaises créances, si je puis les appeler de ce nom.

**Le sénateur Benidickson:** Si quelqu'un fait une réclamation et que le total des réclamations ne dépasse pas les primes payées sur cette base...

**M. Cloutier:** C'est exact, dans la mesure où les mauvaises créances ou la perte dépasserait ce montant, le ministère devrait alors demander de nouveaux fonds au Parlement.

**Le sénateur Benidickson:** Et elles reviendront. Ce crédit de \$1 ne leur laisse-t-il pas la porte ouverte?